

de la PAUVRETE en AFRIQUE

Pauvreté chronique au Burkina Faso

PAR CLAUDE WETTA
ET MICHEL KONÉ



CREDIT PHOTOS : KAMIKAZZ PHOTOS

de la PAUVRETE en AFRIQUE

Pauvreté chronique au Burkina Faso

S O M M A I R E

Introduction	3
I. Aperçu méthodologique de la pauvreté au Burkina Faso	5
1.1. Le plan de sondage	5
1.2. La mesure de la pauvreté au Burkina Faso : variable d'intérêt et seuil de pauvreté	5
II. Profil et dynamique de pauvreté au Burkina Faso	8
III. Politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso	8
3.1. Les politiques et les stratégies étatiques	13
3.2. Les stratégies des collectivités décentralisées	14
3.3. Les stratégies des OSC : ONG et projets	14
IV. Questions de recherche émergente et partenariats éventuels	15
Références bibliographiques	15



PAUVRETE CHRONIQUE

au
Burkina Faso

PAR CLAUDE WETTA ET MICHEL KONÉ

LE Burkina Faso, pays enclavé et faiblement urbanisé⁽¹⁾, situé dans une zone de transition entre la région soudano-guinéenne et le Sahel, avait en 2004 un revenu national brut par habitant de 210 dollars US⁽²⁾. La précarité des ressources naturelles, leur dégradation, la prédominance de technologies arriérées et les aléas naturels expliquent la vulnérabilité structurelle de l'agriculture, alors que 90 % de la population vit dans les zones rurales.

Par ailleurs, la volonté de mettre en œuvre une stratégie d'industrialisation, basée sur la substitution des importations ou l'exploitation minière, a été freinée par l'enclavement, la faiblesse du marché interne, l'insuffisance du capital humain, l'inadaptation des technologies, l'inefficacité du contexte institutionnel et législatif et l'absence de gisements de minerais connus. Le processus de développement de cette «économie à faible revenu» demeure encore fortement axé autour de trois principaux éléments : le développement des cultures de rente - en particulier, le coton et l'arachide - et vivrières ; les exportations de bétail vers les pays de la région, et un courant important d'émigration vers les pays limitrophes - bien que ralenti par la crise ivoirienne -, permettant de contenir une croissance démographique rapide, tout en assurant au pays des ressources financières importantes.

Malgré des dimensions positives du nouveau cheminement du développement des années 1980, le début de la décennie 1990 a été encore marqué par des déséquilibres internes et externes, un faible dynamisme du potentiel productif et un progrès social mitigé. Ce contexte explique la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel (PAS) au début des années 1990, qui a consisté en une réforme fiscale, la limitation des dépenses de l'Etat, notamment la masse salariale, une dévaluation du FCFA, des réformes structurelles concernant le secteur public et le système bancaire et l'objectif a été de renforcer les



pilliers du développement.

Effectivement, le produit intérieur brut a augmenté après l'application de ces réformes ; environ 5 % en moyenne par an, contre 3 % au cours de la période 1980-93⁽³⁾.

Sans aucun doute, à la fin des années 1990, les effets de la dévaluation semblent maîtrisés, tandis que l'agriculture - notamment les produits d'exportation non traditionnels - et l'élevage ont retrouvé un certain dynamisme.

Mais au début du nouveau millénaire, plusieurs événements ont contrarié le processus de croissance : difficultés liées à la production de coton et de céréales due à la sécheresse, augmentation du prix des pro-

(1) Le taux de l'urbanisation en 2001 était de 16,9.

(2) En parité de pouvoir d'achat, le revenu national brut était de 976 dollars en 2001. A cette date, la population était d'environ 11,6 millions d'habitants, et le rythme annuel de croissance était de 2,4 %. En outre, la part du PIB dans l'agriculture, l'industrie et les services est, respectivement, de 37,1, 16,2 et 46,7 %. Banque mondiale (2004).

(3) Banque mondiale (2003) ; Ministère de l'Economie et des Finances (2000).

duits pétroliers, diminution des transferts de fonds ; retour de nombreux ressortissants burkinabé⁽⁴⁾. De ce fait, l'année 2000 a été caractérisée par une moindre croissance du produit intérieur brut (1,1 %), et une détérioration du déficit de la balance des paiements⁽⁵⁾.

En 2001, en dépit de la conjoncture internationale défavorable, de la baisse des prix des matières premières et de l'ampleur des chocs survenus en 2000, la poursuite du programme de réformes et les meilleures performances de l'agriculture, notamment la production de coton, consécutivement à une bonne pluviométrie, ont engendré une augmentation du produit intérieur brut de 6,1 %, et une réduction du déficit externe.

En fait, l'amélioration significative de la situation économique récente, induisant un accroissement de la création de richesses par tête de 3,7 et 3,2 %, respectivement, en 2001 et 2002, demeure en-deçà de l'objectif de croissance de 6 %, nécessaire pour assurer une progression substantielle du niveau de vie des plus pauvres.

Dans ces conditions, l'économie burkinabé ne paraît pas avoir profondément modifié la dimension sociale du développement. Le Burkina Faso demeure un pays à très faible développement humain. L'indicateur de développement humain n'était que de 0,330 en 2000 - ce qui correspondait à une espérance de vie à la naissance de 45,8 ans, à un taux d'alphabétisation des adultes de 24,8 % et à un taux de scolarisation, tous niveaux confondus, de 22 % tandis que les taux de pauvreté humaine, de mortalité infanto-juvénile et de retard de croissance des enfants de moins de 5 ans s'élevaient, respectivement, à 197 pour mille, 37,0 % et 58,6 %⁽⁶⁾.

Par ailleurs, l'Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM), réalisée en 2003, a établi que 46,4 % de la population burkinabé vivait en-dessous du seuil officiel de pauvreté. Cette incidence était de 44,5 % en 1994 et de 45,3 % en 1998. Ce constat ne pourrait-il pas alors expliquer l'inadaptation des stratégies de lutte contre la pauvreté ?

Dans ce contexte, la réduction de la pauvreté constitue au Burkina Faso un objectif majeur des politiques économiques et sociales. Bien que cette préoccupation ne soit pas nouvelle (Chenery et al. 1974), elle semble s'être intensifiée dans les années 1990.

Certes, des progrès considérables ont été effectués dans le domaine de la description, de la mesure, de la détermination de la pauvreté ou, de façon globale, dans l'appréhension des privations des individus et des ménages au Burkina Faso, mais des dimensions importantes du phénomène de la pauvreté semblent encore insuffisamment explorées : notamment un manque dans la compréhension de la dynamique de la

pauvreté ou encore dans l'identification des pauvres chroniques, pris dans le piège de la pauvreté, à qui, normalement, l'on devrait donner la priorité dans la mise en œuvre des politiques sociales.

Dans le but de dégager de nouvelles pistes de recherche notamment en matière de dynamique de la pauvreté au Burkina Faso et d'approfondir la réflexion sur la pauvreté chronique, le présent travail se propose de faire le tour de la littérature sur les questions de pauvreté au Burkina Faso. L'apport d'un tel travail est majeur puisqu'il permettra in fine la mise en place de politiques pouvant contribuer à accélérer qualitativement la réduction de la pauvreté.

La première partie du présent document s'intéresse d'abord à la question méthodologique retenue pour la mesure à l'analyse de la pauvreté pour le cas du Burkina Faso. Doté d'un appareil statistique apprécié par les utilisateurs des statistiques, la présentation de cette méthodologie est importante non seulement pour un partage d'expérience en matière de conduite d'enquête prioritaire mais même pour la compréhension de nombreuses analyses qui s'appuient sur les données qui en sont issues.

La deuxième sera consacrée à un état des lieux des études ayant déjà traité de la question de la pauvreté. A ce sujet, il faut signaler de prime à bord que les questions spécifiques de la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso et de la pauvreté chronique notamment ne font pas l'objet d'une littérature abondante de la part des auteurs. Une plus grande place a été jusque-là accordée à la compréhension et à la mesure du phénomène.

La troisième partie fait l'inventaire des différentes politiques ou stratégies mises en place au Burkina Faso dans le cadre d'une réduction des effets néfastes du phénomène de la pauvreté. Ces stratégies concernent celles mises en place par l'Etat, dont l'essentiel se trouve résumé dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, les gouvernements locaux et les organisations civiles.

La quatrième partie enfin, tente d'identifier de nouvelles questions qui pourraient faire l'objet d'études dans le but d'améliorer l'efficacité des actions de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso.

(4) Notamment, en provenance de Côte d'Ivoire.

(5) UEMOA [2003].

(6) PNUD [2003]. En 1998, le taux de pauvreté humaine s'élevait à 55,7 %. PNUD [2002]. L'IDH était de 0,236, 0,263, 0,286, 0,294 et 0,301, respectivement, en 1975, 1980, 1985, 1990 et 1995. Le taux de pauvreté humaine se propose de prendre en compte les déficits dans trois domaines essentiels : espérance de vie à la naissance, instruction et conditions de vie.

I. Aperçu méthodologique d'évaluation de la pauvreté au Burkina Faso

Le Burkina Faso a une bonne expérience dans la conduite des enquêtes portant sur les conditions de vie des ménages. De 1993 à 2006, trois enquêtes prioritaires ont été organisées pour évaluer le niveau de pauvreté des populations. L'appareil statistique burkinabé, probablement l'un des plus développés de la sous-région, constitue un élément important d'un système d'informations sur la pauvreté, utiles pour le ciblage et l'évaluation de l'impact des politiques et le pilotage des interventions spécifiques du gouvernement. Il peut alors s'avérer intéressant de partager cette expérience.

Nous passerons d'abord en revue le plan de sondage des enquêtes prioritaires et nous apprécierons les variables d'intérêt et les seuils de pauvreté pris en compte dans la détermination des indices nationaux.

1.1. LE PLAN DE SONDRAGE

Le Burkina Faso est un pays à très faible développement humain. L'espérance de vie à la naissance de y est 45,8 ans, le taux d'alphabétisation des adultes de 24,8 % et le taux global de scolarisation de 22 %.

Les structures générales des échantillons des trois enquêtes prioritaires sont identiques. Au premier degré, l'unité de sondage est la zone de dénombrement (ZD) du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) et au deuxième degré, le ménage. Le tirage au premier degré est effectué avec probabilités proportionnelles à

la taille de chaque unité primaire prise dans sa région⁽⁷⁾. Au second degré, dans chaque ZD, des ménages sont sélectionnés par tirage systématique avec probabilité fixe dans la ZD.

Pour déterminer la taille de l'échantillon de l'enquête, on considère l'ensemble de toutes les régions dont chacune est constituée d'une partie urbaine - Ouagadougou la capitale, Bobo Dioulasso et les autres villes - et d'une partie rurale. Une classification des ménages issus du recensement de la population en groupes socio-démographiques est opérée dans chaque région jusqu'au niveau des zones de dénombrement. Ainsi, les enquêtes prioritaires de 1994, 1998 et 2003 comportent entre 8 500 et 8 700 ménages, pour une population de près de 12 millions d'habitants en 2003.

(7) Le Burkina Faso compte aujourd'hui 13 régions. Ce découpage administratif a évolué depuis la première enquête prioritaire.

C'est à partir de ce plan de sondage que s'effectue, en partant du seuil calculé à cet effet, la mesure de la pauvreté.

1.2 LA MESURE DE LA PAUVRETÉ AU BURKINA FASO : VARIABLE D'INTÉRÊT ET SEUIL DE PAUVRETÉ

Le principe de mesure de la condition économique consiste à déterminer un seuil de pauvreté c'est-à-dire un point de la courbe des dépenses de consommation par tête, à partir duquel, les indicateurs de la pauvreté monétaire sont calculés et analysés.

Les variables d'intérêt sont des indicateurs alternatifs de niveaux de vie qui serviront à l'analyse de la pauvreté. La discussion du choix d'une variable d'intérêt ou d'une autre dépend d'abord de la qualité des données disponibles sur le revenu et la consommation. Dans notre cas, les données sur la consommation paraissent plus fiables que celles sur le revenu des ménages. Les variables utilisées ici seront donc la consommation par tête, la consommation par adulte équivalent, et la consommation totale du ménage. Après avoir choisi d'approcher le niveau de vie par la consommation, on se pose généralement deux questions. À quel niveau désire-t-on mesurer le niveau de vie (l'individu ou le ménage pris comme une entité) ? Lorsque l'on choisit le ménage comme entité sans se préoccuper du nombre d'individus qui y habitent, la variable d'intérêt est souvent la «consommation totale du ménage». En revanche, lorsqu'on dépasse le ménage pour étudier l'individu, on bute contre la deuxième question : quelle échelle d'équivalence doit-on utiliser pour distinguer les différentes catégories de ménages ?

Les échelles d'équivalence sont variées dans la littérature et constituent un effort de réalisme des analystes du bien-être. Elles consistent à prendre une catégorie de référence (par exemple les adultes) comme ayant les besoins les plus élevés et à étalonner les autres types de personnes (enfants, vieux) par des coefficients de pondération qui sont souvent de 0.5 pour les enfants de moins de 15 ans, 0.7 pour les vieux de plus de 59 ans. Ainsi, on convertit les membres du ménage en adultes équivalents, et on divise la consommation totale du ménage par le nombre d'adultes équivalents pour trouver la consommation par adulte équivalent. La variable d'intérêt «consommation par adulte équivalent» tente ainsi de corriger la sous-estimation du niveau de vie par la consommation par tête. Toutefois, elle peut comporter des biais dépendant de la qualité des coefficients de

pondération. En effet, compter un enfant de 15 ans comme un demi-adulte et celui de 16 ans comme un adulte comporte un biais plus ou moins important suivant la structure par âge des membres du ménage. Diverses nuances existent dans la définition des échelles d'équivalence mais nous ne les discuterons pas, car il manque généralement de données précises ou des méthodes universellement acceptées pour évaluer l'évolution des dépenses en fonction de l'âge. Cela ne nous permet pas de proposer des échelles nécessairement plus réalistes.

Même s'il n'existe pas de consensus sur la meilleure échelle d'équivalence, nous avons surtout privilégié la consommation par équivalent adulte comme mesure du bien-être, car elle présente l'avantage de prendre en compte aussi bien la taille du ménage que sa composition par âge et par sexe. Cela est d'autant plus indiqué que cette analyse visera essentiellement l'état de pauvreté des individus et non exclusivement des ménages. En rendant possible la normalisation par les échelles d'équivalence indiquant le nombre d'adultes auquel un ménage est censé équivaloir, la consommation par équivalent adulte paraît plus appropriée que les deux autres indicateurs les plus couramment utilisés (la consommation totale du ménage et la consommation par tête).

En effet, l'utilisation de la consommation totale du ménage, ne permettant qu'une simple comparaison de la consommation globale des ménages, peut donner une idée tout à fait trompeuse du bien-être de ses différents membres. En ne tenant pas compte de la taille des ménages, cet indicateur aura tendance à surestimer le bien-être des individus vivant dans les ménages de grande taille. Quant à la consommation par tête, qui paraît plus adéquate que la précédente (parce que tenant compte de la taille des ménages), sa grande limite est de ne pas considérer les différences dans la taille et la composition par sexe et par âge des ménages dans lesquels une consommation par tête est observée. Elle fait ainsi l'hypothèse qu'il n'y a pas d'économies d'échelle à vivre au sein des ménages de grande taille. La consommation par tête aura donc tendance à sous-estimer le bien-être des individus vivant dans les ménages de grande taille. De plus, ceux dont les membres des ménages sont d'âges et de constitution biologique différents (enfants/adolescents/adultes, femmes/hommes) ne peuvent manifestement pas avoir les mêmes besoins de consommation.

Les résultats indiquent que la mesure de la pauvreté est sensible à la variable d'intérêt et au poids utilisé. Par exemple, lorsqu'on utilise la consommation par tête en comptant les individus, méthode utilisée par l'INSD dans l'enquête prioritaire, on obtient un niveau de pauvreté significativement plus élevé que si on utilise la consommation par adulte équivalent. En effet,

l'indice numérique qui est de 44,5 % avec la consommation par tête tombe à 33 % avec la consommation par adulte équivalent au seuil de pauvreté de 41 099 FCFA.

Quelles pondérations utiliser pour une variable d'intérêt

Évoquées très rarement dans la revue de littérature, les questions de pondération semblent souvent résolues de manière implicite. Or, elles apparaissent comme très importantes lorsque l'objectif s'avère d'évaluer correctement le niveau de bien-être des individus.

Les données de l'INSD font apparaître deux variables potentielles de poids : la taille (T) et le poids statistique ou d'échantillonnage (POND). POND fournit le moyen statistique d'extrapolation permettant de passer du nombre de ménages de l'échantillon de l'INSD au nombre total de ménages du Burkina Faso. La combinaison de ces deux variables donne TPOND qui constitue le produit de la taille par le poids statistique. Dans ce document, nous allons donc adopter la notation suivante :

La taille du ménage sera notée N, et le poids statistique P

Les combinaisons donnent :

$$N * P = TPOND$$

$$1 * P = POND.$$

Deux catégories de poids seront donc utilisées dans ce travail, i.e. $TPOND = N * P$ et $POND = 1 * P$. Lorsqu'on utilise le poids $1 * P$, on compte les ménages alors que le poids $N * P$ compte les individus. L'intérêt de cette notion de poids statistique est de choisir d'effectuer la comparaison du niveau agrégé de la variable d'intérêt soit au niveau des individus (choix de $N * P$) soit au niveau des ménages ($1 * P$).

Pour mieux comprendre l'impact des différentes pondérations et celui du choix de la mesure de bien-être sur les différents indicateurs, voyons les exemples suivants :

1. Quelle correction apportons-nous en utilisant les poids statistiques ?

Supposons qu'une population soit composée de trois ménages et que chaque ménage soit composé d'un seul individu. Le premier ménage vit dans la ville V1 alors que les deux autres ménages (que nous supposons avoir le même niveau de vie) vivent dans la ville V2. Supposons aussi que l'échantillon soit composé de deux ménages, un ménage pour chaque ville.

Cas	Poids	Consommation du ménage de V1	Consommation du ménage de V2	Moyenne selon le poids
A	1 partout	170	200	185
B	Poids d'échantillonnage	170	200	190

On peut remarquer que si on ne tient pas compte du poids statistique, notre indicateur, qui est dans ce cas la moyenne des consommations, est biaisé vers le bas puisque la consommation du second ménage de la ville V2 ne rentre alors pas dans le calcul de cette moyenne.

2. Quelle correction apportons-nous en tenant compte de la taille du ménage ?

Supposons maintenant que dans chaque ville il n'existe qu'un seul ménage. Le premier ménage est composé d'un seul individu alors que le second est composé de deux. On a les résultats suivants:

Cas	Poids	Consommation par tête dans V1	Consommation par tête dans V2	Moyenne de la consommation par tête
	1			
A	Poids statistique la taille	170	200	185
B		170	200	190

Inclure la taille du ménage dans le poids permet de corriger le calcul de la consommation moyenne par tête en tenant compte de la taille du ménage. On peut voir par exemple que dans le cas A, la consommation du second individu ne rentre pas dans le calcul de la consommation moyenne par tête.

3. Quelle correction apportons-nous en choisissant une mesure corrigée du niveau de vie ?

Supposons que dans chacune des deux villes il n'existe qu'un seul ménage. Supposons aussi que la taille des deux ménages est la même, soit de 3 personnes.

Le premier ménage est composé de trois adultes, alors que le second, est composé de deux adultes et un enfant. La consommation totale de chaque ménage est de 200 FCFA. On obtient les résultats suivants :

Cas	Mesures de niveau de vie	V1	V2	Moyenne
A	Consommation totale	200	200	200
B	Consommation par tête	66,6	66.66	66.66
C	Consommation par équivalent adulte ⁽⁸⁾	83,33	90,90	87,11

(8) Dans cet exemple, on accorde un poids de 1 pour le premier individu dans le ménage, de 0.7 pour chaque autre adulte et de 0.5 pour chaque enfant.

Dans cet exemple, le choix de la consommation totale ou de la consommation par tête est sans intérêt puisque les deux ménages ont la même taille. Par contre, le choix de la consommation par équivalent adulte donne un résultat différent des deux autres mesures. En effet, en utilisant la consommation par

tête comme mesure de niveau de vie, on ne tient pas compte des économies d'échelles qu'un individu peut réaliser au sein du ménage ou encore des besoins réels de l'individu selon l'âge des membres de son ménage par exemple.

Pour l'ensemble des raisons évoquées plus haut, nous avons choisi d'effectuer la plupart des calculs de pauvreté et d'inégalité en utilisant comme indicateur de niveau de vie la consommation par adulte

équivalent avec le poids statistique $N * P$. Le seuil de pauvreté évalué par l'INSD i.e. 41 099 FCFA a été généralement retenu pour les comparaisons.

Au Burkina Faso, la question du seuil de pauvreté a fait l'objet d'une attention spéciale au niveau de l'INSD, cependant au niveau national, le consensus s'est fait autour d'un seuil. Ce seuil est utilisé pour déterminer et analyser la pauvreté monétaire sur tout le territoire national.

II. Profil et dynamique de la pauvreté au Burkina Faso

Le Burkina Faso est, comme la plupart des pays africains, confronté au grave problème de pauvreté. Les profils de pauvreté issus des résultats des enquêtes sur les conditions de vie des ménages indiquent que près de la moitié des Burkinabé vivent en-dessous du seuil de pauvreté avec une augmentation du nombre de pauvres entre 1994 et 2003 : cette incidence était de 44,5 %, 45,3 % et de 46,4 % respectivement en 1994, 1998 et 2003⁽⁹⁾.

Une analyse selon le milieu de résidence montre que la pauvreté en milieu urbain s'est aggravée entre 1998 et 2003 tant du point de vue de son incidence (respectivement de 16,5 % et 19,9 %) que de sa profondeur (respectivement de 4 % et 5,5 %) et de sa contribution à l'incidence globale nationale (respectivement de 6,1 % et 7,8 %). En dépit de l'aggravation sensible de la pauvreté urbaine, la pauvreté reste au Burkina Faso un phénomène essentiellement rural. En effet, la contribution du milieu rural à l'incidence globale de la pauvreté nationale en 2003 était de 92 %.

Au Burkina Faso, les femmes contribuent plus que les hommes à l'incidence globale de la pauvreté (52 % contre 48 %). De même, la sévérité de la pauvreté chez les femmes est légèrement supérieure à son niveau chez les hommes. Toutefois, les ménages dirigés par les hommes sont les plus pauvres (49,9 % contre 36,5 %).

A la suite des travaux de l'INSD (Institut national de la statistique et de la démographie), de nombreuses autres études empiriques sur la pauvreté ont été réalisées au Burkina Faso basées sur les données des enquêtes prioritaires. Parmi une littérature foisonnante sur la question, on peut citer les travaux de l'équipe MIMAP⁽¹⁰⁾.

Tout d'abord, Wetta et Bonzi (1999)⁽¹¹⁾, abordant la question de la pauvreté et de l'inégalité au Burkina Faso, aboutissent à la conclusion que les chefs de ménage (CM) femmes sont moins pauvres que les chefs de ménage hommes mais qu'il existe plus d'inégalités en leur sein. Les zones rurales sont moins inégalitaires mais aussi plus pauvres que les zones

urbaines. Les ménages de petite taille sont moins pauvres que les ménages de grande taille mais connaissent une plus grande inégalité en leur sein. Il est à préciser que ces résultats ont été obtenus grâce aux indices de pauvreté FGT et d'inégalité (Atkinson et de Gini généralisé).

S'intéressant à l'aggravation du phénomène au Burkina Faso, Kaboré Samuel (2002)⁽¹²⁾ part à la recherche des déterminants de la pauvreté. Pour l'occasion, deux modèles économétriques ont été utilisés et ont donné des résultats différents montrant que les conclusions ne sont pas robustes car dépendant du choix méthodologique. Mais de façon globale, il ressort que les déterminants fondamentaux de la pauvreté au Burkina Faso sont : le niveau d'instruction du chef de ménage, l'état matrimonial, la catégorie socio-professionnelle, la taille du ménage, le groupe d'âge, l'habitat, les avoirs du ménage, et surtout l'accès aux services de base. Ces résultats ne s'écartent pas véritablement de ceux trouvés dans la majeure partie des études orientées vers cet objectif.

L'étude indique cependant que le capital physique et humain augmente significativement les chances de sortir de la pauvreté. L'accès au crédit, la possession d'immeuble ou d'entreprise, l'investissement public dans la maîtrise de l'eau sont autant de facteurs importants de sortie de la pauvreté. Approfondissant plus tard cette étude par une analyse des effets interactifs entre ces déterminants, celle de l'ONAPAD

(9) La Pauvreté en 2003, INSD (2003). Ces différentes études menées par une équipe de l'INSD dont KONE Michel était membre.

(10) MIMAP : Analyse microéconomique des politiques macroéconomiques et d'ajustement. Ces différentes études du MIMAP ont été réalisées sous la coordination de WETTA Claude, membre de la présente équipe.

(11) Wetta, C. et B. Bonzi (1999). Pauvreté et inégalité au Burkina, étude comparative EPI et EPII.

(12) Kaboré, T. S. (2002). Modélisation des déterminants du statut de pauvreté, de la profondeur de pauvreté des ménages au Burkina Faso.

(2005) (Observatoire de la pauvreté et du développement humain durable) dans la région de la Boucle du Mouhoun⁽¹³⁾ a permis de préciser les mesures dans lesquelles les effets négatifs de certains déterminants pourraient être limités. Ainsi par exemple, le fait qu'un chef de ménage soit agriculteur de coton ne favoriserait pas la probabilité de tomber dans la pauvreté de son ménage si ce dernier a un niveau d'éducation secondaire au moins. L'apport de cette étude est d'avoir intégré les possibilités d'actions combinées des variables explicatives de la pauvreté.

Enfin, une étude qui mérite d'être mentionnée, en raison de son originalité pour le cas du Burkina Faso, est celle de Sirpé et Sikirou (2002)⁽¹⁴⁾. Partant à la recherche d'une relation quelconque qui existerait entre le transport et la pauvreté, et pour le cas spécifique de la ville de Ouagadougou, les deux auteurs concluent que l'amélioration des conditions de vie des pauvres passe d'abord par l'amélioration du réseau de voirie, son adaptation et sa hiérarchisation pour permettre un usage des deux roues, en particulier les bicyclettes et les transports en commun. Une politique urbaine d'équipement des quartiers en services urbains de base s'avère donc nécessaire.

A travers ces principales conclusions, on s'aperçoit que l'analyse de la pauvreté au Burkina Faso, comme en Afrique en général, se concentre habituellement sur la pauvreté à un point donné du temps ou alors sur les tendances de la pauvreté, c'est-à-dire les changements de la fréquence, de l'ampleur et de la sévérité de la pauvreté à travers le temps. Très peu d'études par contre se sont efforcées d'analyser la dynamique de la pauvreté du fait de l'inexistence des données de panel.

Bien que ne fournissant généralement pas suffisamment d'informations pour une étude détaillée de la dynamique de la pauvreté, ces études sur la pauvreté abordent le problème de la pauvreté dans le temps au Burkina Faso. Il faut mentionner à ce sujet, l'apport substantiel des études du MIMAP.

Ainsi, dans leur article «Dynamique de la pauvreté : évolution du profil de pauvreté entre 1994-1998», Wetta, et Bonzi (2002) montrent dans leur analyse concernant P1 (la profondeur de la pauvreté) que : P1 baisse dans le Nord, le Sud-Ouest, chez les femmes et au niveau national. Globalement, les politiques inspirées par le PAS ont certes eu un impact positif sur les plus pauvres mais sans toutefois leur offrir la chance de franchir le seuil de pauvreté pour rejoindre les non pauvres. Ces politiques, *a contrario*, ont accru la pauvreté en zone urbaine et chez les salariés du public. L'analyse précise que cette augmentation affecte seulement une partie de la population urbaine estimée à environ 16 %, puisqu'on observe une baisse de la profondeur de la pauvreté entre 1994 et 1998.

La profondeur de la pauvreté au niveau national était, au seuil de 41 099 FCFA, de 13,85 % en 1994. Elle fléchit de 3,75 % en 1998 pour se positionner à 10,1%. Autrement dit, les dépenses moyennes des pauvres, qui représentaient 86,15 % du seuil en 1994, représentent 89,9 % de la ligne de pauvreté en 1998. Les auteurs expliquent cette baisse par une meilleure redistribution des ressources au plan national (notamment entre zone rurale et en zone urbaine).

Selon les résultats de la même étude, si la profondeur de la pauvreté a baissé, l'indice numérique (P_0) a augmenté entre 1994 et 1998. Cette augmentation a été constatée dans les grandes villes. Par contre, P_0 baisse chez les agriculteurs de rente et dans les autres villes : on peut alors affirmer que l'impact des PAS au Burkina Faso n'a été significatif que pour un groupe socioéconomique (GSE) : les agriculteurs de rente et pour les grandes villes. C'est pourquoi globalement, c'est la baisse de la profondeur de la pauvreté qui prédomine. Effectivement, les politiques mises en place au cours des trois PAS ont poussé à un transfert de ressources vers les couches vulnérables et les plus pauvres localisés en zone rurale mais ces ressources n'ont pas été suffisantes pour réduire l'indice numérique de pauvreté (P_0).

Poursuivant l'analyse sur l'impact de la croissance entre les deux périodes, il ressort qu'elle a joué un rôle considérable dans l'évolution de la pauvreté au Burkina Faso. Dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, la croissance (+12,04 %) a produit une influence décisive sur la hausse de l'indice numérique de la pauvreté. Par contre dans les autres villes, le poids de la croissance (-10,4 %) a été déterminant mais plutôt sur la baisse de la pauvreté.

Dans le cas des villes de Ouagadougou et Bobo (+0,71 %) comme de celui des autres villes (+3,72 %), la redistribution a poussé à la hausse de la pauvreté globale. Ce rôle régressif de la redistribution a renforcé la hausse de la pauvreté globale dans les grandes villes (+12,75 %) tandis que dans les autres villes le poids de la croissance a su annuler ses effets pervers sur la pauvreté globale (-6,32 %).

Cette analyse dynamique de la pauvreté par MIMAP présente une particularité par rapport aux autres : la prise en compte des échelles d'équivalence et de l'approche de la dominance stochastique dans l'analyse.

(13) ONAPAD (2005), Analyse des déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun. Série études. La Boucle du Mouhoun est une des treize régions du Burkina Faso. La hausse continue de la pauvreté dans cette région pourtant considérée comme une zone cotonnière a motivé cette étude.

(14) Sirpé, G. et S. Sikirou. (2002) Transport et pauvreté, mobilité quotidienne des citadins à faibles ressources : les enseignements de Ouagadougou.

En effet, la comparaison de la pauvreté à travers le temps et l'espace est tributaire de la ligne de pauvreté choisie, des échelles d'équivalence, mais aussi du choix des indices de pauvreté. L'approche de la dominance stochastique, employée dans l'étude, émancipe la mesure et la décomposition de la pauvreté du choix du seuil et de l'indice. Ceci permet ainsi de mesurer et de décomposer la pauvreté en tenant compte de la mobilité du seuil et/ou de la population cible. Par ailleurs, le passage d'une analyse cardinale à une approche ordinale permet d'accéder à une étude plus fine mais aussi plus robuste de la pauvreté. L'introduction des échelles d'équivalence permet de prendre en compte les économies d'échelle que l'individu réalise en habitant au sein du ménage, et l'on peut mieux tenir compte des besoins réels de l'individu selon son âge (par exemple, on accorde un poids moins élevé à un enfant). On met également l'accent non seulement sur les individus mais aussi sur les ménages.

Se préoccupant de la période entre 1998 et 2003, Lachaud (2004)⁽¹⁵⁾ présente une évidence empirique, différente de celle de la Banque mondiale, sur la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso en termes non monétaires⁽¹⁶⁾. La principale conclusion qui émane de l'étude est une relative stabilité - voire une légère augmentation - de la pauvreté au cours de la période allant de 1998 à 2003.

En effet selon l'étude, d'une part, une analyse en composantes principales non linéaire suggère, au niveau national, une stabilisation de la pauvreté non monétaire, quels que soient les seuils de référence (25 et 40 percentiles) et les mesures cardinales utilisées (incidence, intensité et inégalité). La robustesse de ce résultat est vérifiée à la fois par la statistique et les mesures ordinales de la pauvreté non monétaire.

D'autre part, la prise en compte d'un indicateur micro-multidimensionnel et la considération de la statistique, montrent que l'incidence de la pauvreté non monétaire nationale a faiblement augmenté entre 1998 et 2003, alors que la profondeur et l'inégalité des privations sont demeurées stables. Dans ce contexte, le rôle des transferts dans l'explication de la pauvreté non monétaire est prédominant.

La contribution de cet article au débat sur la dynamique a été déterminante : l'auteur critique en effet, une étude similaire commanditée par la Banque mondiale⁽¹⁷⁾, notamment la mise en évidence d'une diminution de la pauvreté, fondée sur l'élaboration d'un indicateur partiel des dépenses des ménages «dont le niveau pour 1998 est quasiment influencé par le seul 'retrait' d'un facteur de correction saisonnier», introduit «confidentiellement» à cette date en vue d'une comparaison avec 1994. Premièrement, le processus de diffusion de l'information s'avère insuffisant, voire incohérent. Deuxièmement, l'introduction du facteur de

correction, uniquement en référence à l'évolution des comptes nationaux, est à contre-courant de ce qu'enseigne la littérature. Troisièmement, il est hasardeux d'inférer une dynamique du niveau de vie monétaire des ménages fondée sur l'évolution d'indicateurs non monétaires partiels : on peut identifier autant d'indicateurs partiels des capacités ayant eu une évolution favorable - alphabétisation, scolarisation - que défavorable - malnutrition et mortalité des enfants. Quatrièmement, l'absence de dissociation *ex ante* des types de pauvreté par rapport à la vulnérabilité, c'est-à-dire de distinction entre la pauvreté chronique et transitoire, appauvrit l'analyse.

Prolongeant cette analyse dynamique de la pauvreté au Burkina Faso dans un article publié de 2005 mais cette fois sur une période un peu plus longue, c'est-à-dire entre 1994 et 2003, l'auteur constate des résultats similaires que ceux de la période 1998 et 2003. La principale conclusion qui se dégage aussi de la recherche est une légère augmentation - voire une relative stabilité - des mesures cardinales de la pauvreté au cours de la période 1994-2003. En outre, les mesures ordinales de la pauvreté non monétaire, issues de l'indice de l'analyse en composantes principales, mettent en lumière une dynamique en U renversé de cette dernière : la pauvreté globale non monétaire est supérieure en 2003 par rapport à 1994, mais le niveau de 1998 est plus élevé que celui de 1994. Ces résultats recoupent, en grande partie, ceux qui ont été obtenus lors de l'appréhension de la dynamique de pauvreté monétaire, fondée sur les nouvelles estimations des lignes de pauvreté, à l'aide de la méthode non paramétrique du coût des besoins de base.

Les travaux des auteurs précédemment cités constituent, sinon les seuls, l'essentiel des études de la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso. L'insuffisance d'une littérature abordant la question spécifique de la pauvreté chronique s'explique certainement par l'absence des données nécessaires à la conduite de telles analyses. L'étude des variations dans le temps du bien-être d'un panel de ménages devrait fournir pourtant un aperçu utile de ce qui conduit les ménages dans des situations de pauvreté, ou de ce qui, au contraire, les en fait sortir. Au Burkina Faso surtout,

(15) Lachaud J. P. (2004). La pauvreté a-t-elle diminué ou augmenté au Burkina Faso ? Evidence empirique fondée sur une approche non monétaire micro-multidimensionnelle.

(16) Il faut préciser qu'un débat a prévalu entre différents auteurs quant à la dynamique de pauvreté au Burkina Faso entre 1998 et 2003.

(17) Les résultats obtenus par la Banque mondiale n'étaient pas, en effet, de l'avis de nombreux auteurs, ni des Burkinabé eux-mêmes en général. D'autres études comme celle de la Banque mondiale indiquent un net déclin des privations au cours de la période (Grimm, Günther, 2005) - 55,5 à 47,2 %.

pays à vocation agro-pastorale, les ménages pourraient devenir pauvres temporairement parce qu'ils ne sont pas capables de se protéger contre les événements hasardeux tels que les aléas climatiques ou les chocs de prix.

Pouvoir aussi distinguer la pauvreté transitoire de la pauvreté chronique⁽¹⁸⁾ peut aider à affiner la description des profils de pauvreté et pourrait fournir une information forte utile dans la conception de stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique. Mais la littérature pour le cas du Burkina Faso se montre encore une fois quasi absente.

L'étude de Lachaud (2000), la seule à notre connaissance, procède à une dissociation *ex ante* des formes de pauvreté des ménages au Burkina Faso au cours des années 1990 par rapport à la vulnérabilité c'est-à-dire le risque *ex ante* qu'un ménage soit pauvre *ex post*, s'il ne l'est pas, ou qu'il demeure pauvre, s'il l'est déjà.

Cependant, dans la littérature sur cette question, les concepts de vulnérabilité et de pauvreté ne sont pas forcément les mêmes. La différence entre la vulnérabilité et la pauvreté qui est reconnue par tous est que la pauvreté est un état *ex post* alors que la vulnérabilité est un état *ex ante*⁽¹⁹⁾.

L'approche privilégiée dans cette recherche est l'approche économétrique, fondée sur des données transversales, et admettant que la variance des résidus des déterminants des dépenses par tête des ménages est expliquée par les caractéristiques observables de ces derniers.

L'analyse conduit alors à identifier six segments de la distribution des ménages en termes de la vulnérabilité à la pauvreté : (i) pauvres durables ; (ii) pauvres transitoires et involutifs ; (iii) pauvres transitoires et évolutifs ; (iv) non pauvres vulnérables et précaires ; (v) non pauvres vulnérables ; (vi) et non pauvres.

Cette stratification de l'auteur montre que : (i) la vulnérabilité des ménages est une situation beaucoup plus répandue que la pauvreté (46,6 et 34,5 %, respectivement) ; (ii) la pauvreté durable est la composante la plus importante de la pauvreté (57,6 %) ; (iii) des catégories de ménages non pauvres semblent particulièrement exposées au risque de pauvreté (20,6 %). L'étude relativise la stabilité de la pauvreté globale, constatée entre 1994-95 et 1998, en observant : (i) une progression de la proportion de ménages très vulnérables ; (ii) une montée de la pauvreté durable ; (iii) une augmentation de la part de certains ménages non pauvres fortement exposés au risque de pauvreté à court terme.

De cette situation résulte une ampleur croissante des ménages vulnérables à cause d'une faiblesse des dépenses par tête, et un déclin de l'importance relative

des familles dont la vulnérabilité est inhérente à une variabilité des dépenses par tête. Ces conclusions sont affinées dans cette recherche par la considération des régions et des statuts du travail.

En outre, l'étude produit plusieurs autres enseignements. Primo, la croissance de la probabilité moyenne de pauvreté nationale des ménages (7,1 %), associée à des indices de pauvreté quasiment inchangés, est hétérogène : forte croissance dans les villes et faible augmentation dans le secteur rural. Secundo, parmi les sources de la vulnérabilité - par rapport à un ménage de référence -, l'effet des dépenses escomptées domine l'effet de la variance au niveau national - à un moment donné ou au cours de la période -, mais est relativisé en milieu urbain, comparativement aux zones rurales. Tertio, à l'aide de données spatiales, la recherche montre que : (i) le log du ratio entre la vulnérabilité et la pauvreté croît avec l'urbanisation provinciale ; (ii) les taux de pauvreté durable et transitoire sont inversement corrélés à l'urbanisation. Ces conclusions incitent à explorer les effets des changements structurels et démographiques sur la pauvreté et la vulnérabilité, à l'aide d'un modèle logistique multinomial.

Par ailleurs, l'analyse de sensibilité de cette recherche met en évidence l'impact d'un ensemble de facteurs inhérents au chef de ménage ou au groupe : instruction, âge, sexe, appartenance ethnique, démographie du ménage, statuts du travail, taux d'emploi par ménage, transferts, migration, localisation spatiale.

Finalement, avec ces conclusions, l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté est questionnée, en l'absence d'une intégration d'emblée de la dimension temporelle du bien-être des ménages, et de la prise en compte de groupes non pauvres, mais fortement exposés au risque de pauvreté à court terme.

Si cette recherche a le mérite d'être citée, la première dans une dissociation des formes de pauvreté au Burkina Faso, il n'en demeure pas moins qu'elle reste non critiquable.

En effet, certains auteurs, comme Oduro (2005), signalent le fait que, lorsque les ménages et les indi-

(18) Des études antérieures sur les variations de bien-être dans d'autres régions montrent que les déterminants de la pauvreté persistante ou chronique sont différents de ceux de la pauvreté transitoire ou temporaire. Lire à ce sujet par exemple Jalan et Ravallion 2000.

Une décomposition de la pauvreté des ménages pakistanais entre ses composantes transitoire et chronique a montré que la pauvreté transitoire était la plus importante (Baulch et McCulloch 2000).

(19) Selon Alwang et Siegel, (2000), la vulnérabilité est «un état *ex ante* qui pourrait persister ou non mais c'est une condition qui implique un résultat dans le futur après que les états de la nature se soient réalisés».

vidus sont classifiés sur la base de la pauvreté et de la vulnérabilité à la pauvreté, il pourrait y avoir des chevauchements parce que certains ménages seront pauvres et vulnérables à la pauvreté. Toutefois, la pauvreté n'est pas un sous-ensemble de la vulnérabilité à la pauvreté et cette dernière n'est pas un sous-ensemble de la pauvreté. Une classification de la vulnérabilité à la pauvreté développée par Dercon (2000) le révèle relativement clairement. Ainsi, les personnes vulnérables à la pauvreté sont éclatées en quatre groupes : (i) les pauvres permanents, (ii) ceux qui deviennent pauvres de manière permanente en raison d'événements tendanciels, par exemple l'érosion des actifs qui les déplaceront sous la ligne de pauvreté, (iii) ceux susceptibles de devenir pauvres en raison d'événements prévisibles, (iv) ceux susceptibles de devenir pauvres en raison de chocs ou de fluctuations préjudiciables. Ainsi, les ménages et les individus vulnérables à la pauvreté incluent des pauvres et des non pauvres⁽²⁰⁾.

Par ailleurs, la considération faite que la vulnérabilité était égale à la pauvreté avec la variabilité des dépenses de consommation et du revenu n'est pas correcte, en raison du fait que certains ménages pourraient connaître des fluctuations dans leurs dépenses de consommation qui ne les porteraient pas nécessairement sous le seuil de pauvreté. Ces ménages seront vulnérables aux fluctuations des dépenses de consommation mais ne seront pas vulnérables à la pauvreté. Deuxièmement, les ménages pauvres pourraient entreprendre des actions qui lissent leur revenu et par conséquent leur consommation mais qui empêcheront une amélioration dans le futur de leurs

revenus et de leurs dépenses de consommation.

D'autres études (Sawadogo et al.; 1995) montrent une distribution par strates socio-démographique de la pauvreté : si la pauvreté modérée touche presque également les hommes et les femmes en milieu rural, la pauvreté extrême est essentiellement féminine. En effet, bien que ne représentant que 3 % de la population totale, les femmes vivant seules (comme chefs de ménage) contribuent à 14 % de l'incidence de la pauvreté extrême.

Les résultats de la même étude indiquent aussi que les familles nombreuses (15 membres et plus) contribuent plus à la pauvreté que les familles moins nombreuses, contredisant l'adage selon lequel il n'y a de richesse que d'hommes. Les résultats de l'INSD (1996) indiquent aussi que la pauvreté est plus prononcée chez les hommes polygames ayant 3 femmes ou plus.

De façon générale, la plupart des travaux sur la pauvreté a consisté à mesurer et identifier les variables corrélées à cette pauvreté et très rarement à la spécificité de la pauvreté chronique et/ou transitoire. Des travaux complémentaires sont nécessaires pour comprendre ce qui provoque la pauvreté chronique. Ceci permettrait de mieux asseoir des politiques de lutte efficace pour un meilleur ciblage de cette catégorie de pauvres. Si des politiques de lutte contre la pauvreté, existent au Burkina Faso, elles n'intègrent cependant pas des politiques spécifiques à l'endroit des individus chroniquement pauvres. La partie qui suit fait un point des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, répertoriées au Burkina Faso.

III. Politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso

Comme la plupart des pays en voie de développement, le Burkina a un passé dans le domaine des politiques nationales de lutte contre la pauvreté tel qu'on l'entend aujourd'hui. Historiquement au Burkina Faso, on distingue deux étapes essentielles dans la lutte contre la pauvreté : celle qui ont cours entre les années 1960 et 1980 d'une part et celle qui commence à partir de la fin des années 1980.

Pendant la période 1960-1980, la pauvreté avait toujours été considérée soit comme le sous-produit d'un autre processus comme la sous-industrialisation, soit comme la mauvaise gestion de l'économie. Un autre angle d'attaque de cette question a été la re-

cherche de l'autosuffisance alimentaire et de l'indépendance économique affirmée dans les derniers plans (1986-90 et 1991-95).

Sous le poids de distorsions devenues insoutenables et de rigidités structurelles, la croissance annuelle du PIB réel au Burkina, qui était de l'ordre de 4 % entre 1980 et 1988, est tombée à 1,6 % entre 1989 et 1990. Cette situation semble avoir justifié l'adoption du **Programme d'ajustement structurel (PAS)** en 1991.

C'est la situation de crise dans les années 1980 qui va entraîner la mise en œuvre des PAS (programmes d'ajustement structurel) comme solution à cette situation de crise et partant comme un moyen de réduction de la pauvreté. Au regard des résultats pas très satisfaisants obtenus, des programmes DSA (dimension sociale de l'ajustement) ont été associés à ces PAS, qui eux aussi se sont révélés insuffisants pour résoudre définitivement le problème de la pauvreté.

(20) Dans une étude sur la vulnérabilité à la pauvreté en Indonésie à la suite de la crise est-asiatique, il a été trouvé que la proportion des ménages vulnérables à la pauvreté était plus élevée, 33,7 %, que la proportion des ménages pauvres, 27,4 %, en 1999 (Suryahadi et Sumarto, 2001).

La Lettre d'intention de politique de développement humain durable (LIPDHD) résume toutes ces préoccupations en parlant de sécurité humaine (sécurité économique liée à l'accès à un emploi rémunérateur, la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale, la sécurité individuelle et publique). Pour atteindre cet objectif de la sécurité humaine, le Burkina Faso se fixe comme priorité le développement de l'agriculture et de l'élevage en partant de la caractéristique dominante de l'économie nationale.

Face aux effets sociaux dévastateurs du PAS et à la nécessité d'endiguer la pauvreté par des politiques appropriées, des études ont été entreprises pour approfondir la connaissance du phénomène.

Les stratégies nationales de lutte de nos jours, certainement en raison de l'ampleur et de l'aggravation du phénomène au Burkina Faso, consistent en une action directe sur la pauvreté avec la formulation des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP). A côté de ces stratégies nationales, coexistent et s'intègrent celles mises en place par les gouvernements locaux, et les organisations de la société civile.

3.1. LES POLITIQUES ET LES STRATEGIES ETATIQUES

Dans le but d'une action efficace contre la pauvreté, le Burkina Faso s'est doté d'un document dénommé Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Ce document décrit les grandes lignes de politique nationale de développement et de lutte contre la pauvreté dans le pays. Après une première version, il a été révisé en 2003.

Cette politique nationale de lutte contre la pauvreté, bâtie avec le concours des partenaires extérieurs, est fondée sur la méthode théorique de «croissance et redistribution». On y distingue en effet, d'une part, les politiques macroéconomiques destinées à assurer un cadre favorable à une croissance soutenue et, d'autre part, des politiques directes consistant à agir sur le niveau de vie des ménages pauvres en influant sur le schéma de développement.

Parmi les politiques visant à influencer le schéma de développement en faveur des pauvres, l'accent est mis sur le développement des opportunités, l'insertion des pauvres dans la vie économique et la réduction de la vulnérabilité des pauvres. Dans sa texture globale, le CSLP est formulé en quatre grands axes qui sont :

AXE 1 : Accélération de la croissance fondée sur l'équité

La priorité essentielle au niveau de cet axe stratégique est la consolidation des fondamentaux de l'économie

en s'appuyant sur des politiques publiques efficaces, notamment des politiques macro-économiques saines et pro-pauvres. Toute chose qui nécessite : (i) le maintien d'un cadre macroéconomique stable pour créer les conditions d'une croissance équitable ; (ii) l'amélioration du climat des affaires pour promouvoir le secteur privé ; (iii) l'amélioration de la compétitivité et la réduction des coûts des facteurs pour gagner des parts de marché ; (iv) la promotion de l'intégration régionale pour développer une économie de services.

Pour atteindre les objectifs macro-économiques et financiers, un certain nombre de politiques publiques sont mises en place : ce sont par exemple le renforcement de la gestion budgétaire, l'amélioration de la qualité des investissements publics, la libéralisation, la privatisation et le dialogue avec le secteur privé, et enfin le nouvel outil de lutte contre la pauvreté qu'est la micro-finance.

AXE 2 : Amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale

Les domaines prioritaires retenus par le gouvernement pour les prochaines années concernent : (i) l'éducation des enfants et l'égalité des sexes dans les enseignements primaire et secondaire, (ii) les soins de santé primaires y compris la santé de la reproduction, (iii) la nutrition, (iv) le VIH/SIDA, (v) l'eau potable, l'assainissement et la pollution ; (vi) le cadre de vie (l'habitat) et (vii) la protection sociale.

AXE 3 : Elargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité

La priorité essentielle de cette troisième composante porte sur le renforcement des capacités des pauvres à générer des revenus par la promotion de leur participation au processus de production à travers (i) la diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole, (ii) l'amélioration et la sécurisation de l'accès à la terre (iii) l'intensification et la diversification des productions végétales, animales, halieutiques, forestières et fauniques (iv) l'accroissement et la diversification des revenus ruraux, (v) le désenclavement des zones rurales, (vi) le soutien aux organisations de producteurs et le développement des infrastructures collectives, (vii) l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes rurales, (viii) la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.

AXE 4 : Promotion de la bonne gouvernance

Le gouvernement est conscient que la bonne gouvernance est un élément important dans la lutte contre la pauvreté et poursuivra les stratégies permettant de la consolider. Suite à la mise en œuvre du plan national de bonne gouvernance 1998-2000, il s'attelle

à finaliser le document de politique et stratégie nationales de bonne gouvernance 2005-2015.

Faisant une revue du premier CSLP, Torben L. et al. (2001) indiquent que le processus d'élaboration, et à un moindre degré de l'évaluation, n'a pas été satisfaisant quant à la diffusion et à la qualité des informations. La transparence et la mise en place des cadres de concertation permettant un processus participatif n'ont pas été non plus les initiatives les mieux partagées :

Tout d'abord, la vulgarisation du CSLP a été insuffisante. L'information étant la première condition à une participation effective, il est capital de finaliser la stratégie de communication du CSLP qui n'avait pas pu être élaborée lors de la première version du CSLP et de la doter de ressources nécessaires pour sa mise en œuvre.

La société civile n'a été associée que tardivement et très peu si on considère le caractère systématique de l'implication à l'élaboration du CSLP. Or, il faudrait avoir à l'idée que pour un meilleur impact des luttes contre la pauvreté, une implication des populations à la base à la formulation est un élément fondamental. Entre deux politiques à contenu identique en termes de mesures à mettre en œuvre, celle qui prend en compte les aspirations de la population et qui rencontre leur assentiment, en s'identifiant à elle à travers les mécanismes appropriés, a le plus de chances de réussir⁽²¹⁾. La faible implication n'a permis qu'une exploitation marginale de l'immense potentiel des connaissances que renferment ces acteurs. Pour une amélioration des stratégies, il faudrait, entre autres, clarifier les objectifs de la participation, définir et créer des cadres de concertation répondant à ces objectifs et permettant des échanges réguliers et une meilleure circulation de l'information.

Si, au sein de la société civile, la prise de conscience sur son rôle et sur la nécessité de s'organiser s'est accrue, il n'y a pas encore de signe qui indique que le processus CSLP a contribué à accroître ses capacités d'organisation, d'analyse et de conception. Pour en arriver là, il y a lieu de soutenir de manière constante les réflexions et initiatives en cours et de se servir du processus de suivi comme lieu d'apprentissage et y impliquer de manière sensible la société civile. Ceci est surprenant dans le contexte du discours international sur la participation au processus et de l'intérêt que porte la communauté des partenaires à cet aspect.

Un déficit important est apparu également au niveau de l'appropriation du CSLP (comme document, approche et processus) au sein des ministères sectoriels. Il faut tenter de combler ce déficit à travers un renforcement des capacités de conception et de compréhension des relations secteur macro, méso et micro.

De la même façon, les structures déconcentrées n'ont joué qu'un rôle mineur au niveau décentralisé. Afin de créer un réel sentiment d'appropriation au niveau local, et parmi les structures déconcentrées et les populations de base, il est souhaitable de renforcer le plus vite possible les structures décentralisées de mise en œuvre et de suivi du CSLP. Il faut aussi renforcer les cadres de concertation locaux pour qu'ils soient plus appropriés pour ce type de démarche. L'accélération du processus de décentralisation selon les textes de 1998 et selon le plan national de bonne gouvernance peut contribuer à cela.

Enfin, une politique de lutte contre un phénomène aussi étendu et complexe que la pauvreté ne devrait pas se contenter de stratégies globales tel que présentées dans le CSLP mais de politiques ciblées particulièrement sur les pauvres chroniques.

3.2. LES STRATEGIES DES COLLECTIVITES DECENTRALISEES

Le processus de décentralisation est en cours au Burkina, accordant plus d'autonomie aux communes et autres collectivités locales comme les régions. Ces collectivités pourraient constituer un maillon important de la lutte focalisée contre la pauvreté, urbaine et rurale surtout, par une politique de proximité qui n'est pas possible au niveau de l'administration centrale.

Dans l'ensemble, il s'avère pourtant que les collectivités locales n'ont pas défini de programmes spécifiques de lutte contre la pauvreté mais initient par contre des actions qui concourent à la réduction de celle-ci. On peut retenir deux types d'actions : les actions ponctuelles à l'adresse des indigents et les actions plus globales.

Concernant les actions ponctuelles en faveur des pauvres, les collectivités locales identifient, en général avec les services de l'action sociale, des indigents qui sont pris en charge (distribution de vivres, vente à des prix sociaux...). En plus des actions ponctuelles en faveur des indigents, les collectivités locales interviennent dans la promotion de l'emploi (travaux d'assainissement des voies publiques...) et de l'éducation.

3.3. LES STRATEGIES DES OSC : ONG ET PROJETS

Le paysage burkinabé est parsemé d'ONG et de projets d'intervention et ce sont les actions conjuguées de

(21) Sawadogo (1997) passant en revue les différents problèmes des interventions des bailleurs, trouve que, là où les interventions ne sont pas conformes aux aspirations nationales, les effets recherchés sont réduits.

ces ONG et celles émanant directement de l'autorité centrale ou de ses démembrements qui constituent la mise en œuvre effective des stratégies de lutte contre la pauvreté. Les actions des ONG et des projets de développement relevant des structures étatiques constituent certainement le point focal des efforts de lutte pour l'amélioration des conditions de vie au Burkina. En effet, le Burkina compte, de nos jours, plus de 188 ONG reconnues par le Bureau de suivi des ONG.

Les philosophies qui sous-tendent les approches présentent les mêmes caractéristiques. La plupart des ONG ou des projets appuient l'initiative venant de la base et estiment que le point de départ de tout développement réel et durable passe par l'examen des besoins réels exprimés par la base. Les intervenants

essaient donc de promouvoir les capacités des populations locales à prendre en charge leur propre développement.

La plupart des actions se veulent durables et concernent les capacités des populations à se prendre elles-mêmes en charge, à s'organiser, à maîtriser leur milieu, à mettre en place des infrastructures.

Ce ne sont pas les actions de lutte contre la pauvreté qui font défaut au Burkina. Que ce soit à un niveau central ou à un niveau décentralisé, des politiques existent d'une manière formelle ou pas. Ce qui manque, c'est surtout une ligne directrice qui pourrait cibler spécifiquement les individus durablement pauvres. C'est également à cette condition que l'on pourra espérer une politique, peut être, plus efficace.

IV. Questions de recherche émergentes et partenariats éventuels

Dans le cadre du projet Pauvreté chronique, les thèmes suivants pourraient faire l'objet d'une réflexion approfondie pour le cas du Burkina Faso :

⑧ l'analyse de la dynamique de la pauvreté, c'est-à-dire l'étude des variations de bien-être d'un ensemble de ménages ou d'individus dans le temps, sous forme de panel ;

⑧ les causes de la pauvreté chronique au Burkina Faso.

Dans l'optique d'une prise en compte dans les politiques nationales de lutte contre la pauvreté, un partenariat est envisageable avec :

⑧ le Secrétariat technique de coordination des programmes de développement économique et social (STC/PDES) ;

⑧ le Centre d'analyses des politiques économiques et sociales (CAPES).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque mondiale (2004). *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire III*.

Bere, A. 2003. *Evaluation participative de la pauvreté. Processus systématique de consultation*, Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie. Ministère de l'Economie et du Développement.

Boccanfuso D. et Kaboré S. T. (2005). *Analyse quantitative et économique de la pauvreté*. Institut Panos Afrique de l'Ouest.

Calkins P. Janelle C. Lambert R. (1998). *Mesure et profil de la pauvreté en milieu rural au Burkina Faso*.

Grimm, M., Günther, I. (2004). *How to Achieve Pro-Poor Growth in a Poor Economy. The Case of Burkina Faso*, Göttingen, mimeo, September 29, University of Göttingen.

Grimm, M., Günther, I. (2005). *Growth and Poverty in Burkina F. A Reassessment of the Paradox*, Paris, DT/2005-07, DIAL.

INSD (1996). *Le profil de pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou, Etude statistique nationale, Institut national de la statistique et de la démographie

- (1997). *Emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso*. Etude spécifique

- (2000). *Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou, Etude statistique nationale, Institut national de la statistique et de la démographie.

- (2002). *Education et pauvreté au Burkina Faso*. Etude spécifique

- (2002). *Emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso*. Etude spécifique

- (2002). *Pauvreté et santé au Burkina Faso*. Etude spécifique

- (2002). *Pauvreté et vulnérabilité au Burkina Faso*. Etude spécifique

- (2004). *Burkina Faso : La pauvreté en 2003*, Ouagadougou, Etude statistique nationale, version provisoire, Institut

national de la statistique et de la démographie.

Kaboré S. T. (2002a). *Efficacité des indicateurs de ciblage et efficience d'un crédit ciblé aux pauvres : mesures et application au Burkina Faso*. Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

- (2002b). *Modélisation des déterminants du statut de pauvreté, de la profondeur de pauvreté des ménages au Burkina Faso*. Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

- (2003). *Dotations en capital et réduction de la pauvreté : résultats de simulations au Burkina Faso*. Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

- (2004). *Qualité de la croissance économique et pauvreté dans les pays en développement : mesure et application au Burkina Faso*. Revue d'Economie du Développement, vol. 2.

Lachaud J-P (2002). *Dynamique de*

pauvreté et inégalité de la mortalité des enfants au Burkina Faso. Université Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

- (2002). *Pauvreté monétaire et privation des capacités en Afrique.* Université Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

- (2003). *Dynamique de pauvreté, inégalité et urbanisation au Burkina Faso.* Université Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

- (2003). *Pauvreté et inégalité au Burkina Faso : profil et dynamique.* PNUD.

- (2003). *Urbanisation, pauvreté et capacités : nouveaux défis des stratégies de développement ? Une approche spatio-temporelle au Burkina Faso.* Université Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

- (2005). *La dynamique de pauvreté au Burkina Faso revisitée : pauvreté durable et transitoire, et vulnérabilité.* Université Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

- (1999b). *Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso.* Revue Tiers Monde, n°160, octobre décembre, pp. 793- 827.

- (2000). *Pauvreté et inégalité en Afrique. Contribution à l'analyse spatiale,* Bordeaux, série de recherche n°4, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement-Institut de recherche pour le développement.

- (2001). *La dynamique de pauvreté au Burkina Faso : éléments d'analyse,* Ouagadougou, Programme des nations unies pour le développement.

- (2002). *Pauvreté monétaire et privations des capacités en Afrique. Contribution à l'analyse des interactions,* Bordeaux, Série de recherche 6, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

- (2002a). *Pauvreté monétaire et privations des capacités en Afrique. Contribution à l'analyse des interactions,* Bordeaux, série de recherche n°6, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement. Document de travail n°77.

- (2002b). *Urbanisation, pauvreté et capacités : nouveaux défis des stratégies de développement ? Une approche spatiotemporelle au Burkina Faso,* Bordeaux, document de travail n°71, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

- (2003). *Pauvreté et inégalité au Burkina*

Faso : Profil et dynamique, Ouagadougou, miméo, Programme des nations unies pour le développement.

- (2004). *Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso,* Bordeaux, Document de travail 90, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

- (2005). *La pauvreté a-t-elle diminué ou augmenté au Burkina Faso ? Evidence empirique fondée sur une approche non monétaire micro-multidimensionnelle,* Bordeaux, Document de travail 103, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

- (1997). *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso,* Bordeaux, série de recherche n°2, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.

- (2000). *Pauvreté et inégalité en Afrique. Contribution à l'analyse spatiale,* Bordeaux, Série de recherche 4.

MAHRH (2006). *Les conditions de vie, les revenus et la pauvreté des ménages ruraux au Burkina Faso en 2005 : résultats de l'enquête intermédiaire 1 du PNGT2.*

Ministère de l'Economie et des Finances 2000. *Burkina Faso. Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté,* Ouagadougou. Ministère de l'Economie et des Finances.

Ministère de l'Economie et du Développement (2002). *Enquête sur les aspirations nationales. Rapport global de synthèse.*

Ministry of Economy and Finance (2000). *Poverty Reduction Strategy Paper,* Ouagadougou, May 25, Ministry of Economy and Finance.

Oduro A. D. (2005). *La dynamique de la pauvreté.* Centre for Policy Analysis Accra, Ghana.

PNUD et INSD (1998). *Profil de pauvreté urbaine et accès aux services sociaux de base.*

Ravallion, M. (1998). *Poverty Lines in Theory and Practice,* Washington, Working Paper 133, World Bank.

Ravallion, M. (2004). *China (Uneven) Progress Against Poverty,* Washington, mimeo, September, World Bank.

Savadogo K. (1997). *La pauvreté au Burkina Faso : une analyse critique des politiques et des stratégies d'intervention locales.* ECDPM Document de travail.

Sirpé G. et S. Sikirou (2003a). *Transport et pauvreté, mobilité quotidienne des citoyens à faibles ressources : les enseignements de Ouagadougou.* Document de travail, MIMAP, Burkina Faso

Sirpé G. et S. Sikirou (2003b). *Dépenses publiques et inégalités d'accès à l'éducation au Burkina Faso.* Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

Torben Lindquist et al., (2001). *Revue du processus CSLP.* Ouagadougou.

Wetta C. (2003). *Analyse des politiques de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso.* Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

Wetta C. et K. B. Bonzi (2003a). *Pauvreté et inégalité au Burkina Faso, étude comparative EP I et EP II.* Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

Wetta C. et K. B. Bonzi (2003b). *Dynamique de la pauvreté : évolution du profil de pauvreté 1994-1998.* Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

Wetta C. T. S. Kaboré S. Sikirou, M. Sawadogo et P. Somda (1999). *Profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso.* Cahiers de recherche du CREFA, 00-02, Université Laval, Québec.

Zerbo A. (2006). *Stratégies de lutte contre la pauvreté dans le cadre des politiques de développement local en Afrique au Sud du Sahara : cas du Burkina Faso.* Thèse unique, Bordeaux IV.

Zerbo K., K. B. Bonzi, S. T. Kaboré et C. Wetta (2003). *La modélisation de la pauvreté au Burkina Faso.* Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

Zonon A (2004). *Les déterminants de la pauvreté régionale au Burkina Faso.* Projet de communication, MIMAP, Burkina.

Zonon A. (2002). *Pauvreté et demande d'éducation primaire au Burkina Faso.* Document de travail, MIMAP, Burkina Faso.

PARTENAIRES DU PROGRAMME AFRIQUE DE L'OUEST

Coordination régionale**IED Afrique**

Villa 24, Sacré Cœur 3

BP 5579

Dakar Fann (Sénégal)

Tél. : +221 33 86710 58 Fax : +221 33 86710 59

Contact : Bara GUEYE

E.mail : iiedsen@orange.sn

Website : www.iedafrique.org

Point focal Sénégal**Laboratoire Paupérisation et Transformations Sociales**

IFAN, Université Cheikh Anta Diop

BP 206

Dakar Fann (Sénégal)

Tél. : +221 33 825 92 32 ou +221 33 825 96 14

Fax : +221 33 825 92 13

Contact : Abdou Salam FALL

Email : asfall@refer.sn

Point focal Burkina Faso**CEDRES****Unité de Formation et de Recherche****Faculté des Sciences Economiques et de Gestion**

03 BP 7164, Ouagadougou (Burkina Faso)

Tél. : +226 311 967

Fax : +226 312 686

Contact : Claude Wetta

Email : wettaclaude05@yahoo.fr

Point focal Niger**Réseau MARP**

BP 12003

Niamey (Niger)

Tél. : + 227 20 73 44 73 ou +227 96 99 51 81

Contact : Seyni HAMA

Email : hamarp@intnet.ne

Point Focal Bénin**CEBEDES/University d'Abomey-Calavi**

02 BP 778

Gbégaméy Cotonou (Bénin)

Tél: + 229 30 41 39

Fax: + 229 30 02 76

Contact : Roch Mongbo

Email : rmongbo@intnet.bj

Site web: <http://cebedes.org>**Point focal Ghana****Ms. Abena D. Oduro**

Department of Economics

P.O. Box 57

University of Ghana

Legon

(Ghana)

Tél. +233 21 50 14 85

Fax +233 21 50 14 86